

DECISION DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Considérant la nécessité de renouveler le contrat de crédits temps d'heure afin d'assurer la maintenance de niveau 2 et 3 en cas d'absence du responsable du système d'information ;

Considérant que ce besoin de crédit temps d'heure est estimé à 15 heures par an ;

Considérant la proposition du prestataire ISICOM en date du 26/01/2026 ;

DECIDE

Article 1 : D'autoriser la signature d'un contrat avec la société ISICOM représentée par Stéphane BIANCHI dont le siège est situé 3 rue du Marais Sec – 60180 NOGENT SUR OISE – ayant pour objet l'ouverture d'un crédit temps d'assistance de 15 heures par an.

Article 2 : Le contrat est conclu pour une période de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2026. Il fera l'objet chaque année d'une tacite reconduction pour la même durée.

Article 3 : Le montant du contrat est de 900 € HT annuel (soit 1 080 € TTC annuel).

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Communauté de communes et le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Méru, Receveur de l'Etablissement Public, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 4 mars 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20260304-2026-DP-020-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2026
Affichage : 05/03/2026

